



Fédération Française de Modélisme Ferroviaire

www.ffmftrain.org - Tél. : 06 23 35 13 52

Concours FFMF, B. Delahaye - 18 rue de Pommard - F 71200 LE CREUSOT - web@ffmftrain.org

REGLEMENT DU CONCOURS de modèles mai 2009

ARTICLE PREMIER : lorsque la FFMF a choisi un thème, précisé dans l'annonce du concours, les concurrents doivent le respecter sinon le modèle ne pourra pas être classé. Pour **2009, le thème est libre : tous véhicules ferroviaires.**

ARTICLE DEUX : le montant de l'inscription est de 20€, dont sont dispensés les adhérents individuels FFMF et les membres d'associations affiliées ou associées à la fédération. Le candidat est autorisé à prendre son adhésion individuelle en même temps que l'inscription au concours, auquel cas il est dispensé du paiement de l'inscription.

Dans tous les cas, une somme de **3€ par modèle** présenté sera perçue pour couvrir les frais de gestion. Cette somme est payable à l'inscription et **indispensable à son enregistrement.**

ARTICLE TROIS : le concours est anonyme ; les modèles des concurrents sont exposés et évalués sans nom affiché.

ARTICLE QUATRE : le ou les modèles qui auront fait l'objet, avant le concours, d'une description dans la presse spécialisée (papier ou Internet) ne peuvent concourir sauf au travers de leur reproduction exécutée d'après la description publiée.

ARTICLE CINQ : Le concours comporte **trois catégories** avec un classement pour chacune.

A - Transformation et / ou super-détaillage de modèles du commerce

B - Montage de kits (artisans ou industriels) peints et décorés, ou finition "métal".

C - Construction intégrale peinte et décorée, ou finition "métal", en tous matériaux (châssis du commerce accepté.)

Les réalisations seront **roulantes et fonctionnelles**, ce qui pourra être vérifié sur des réseaux de la FFMF ou de partenaires. Elles respecteront les normes de modélisme ferroviaire, par défaut NEM 310-311 (ou NMRA, Proto87, ...)

Pour encourager toutes les candidatures, en particulier celles de "jeunes modélistes", par l'âge ou l'expérience, les modèles pourront reproduire la réalité ou être une **FICTION réaliste et vraisemblable.**

La finition du modèle présenté pourra être **peinte, patinée ou métal**

ARTICLE SIX : Les critères d'évaluation du jury du concours sont définis en annexe pour chaque classe de concurrents.

1. Classe « **MASTER** » ouverte aux professionnels, rédacteurs d'articles de construction de modèles dans la presse ferroviaire ou aux lauréats primés lors d'un concours de modèles des 3 années précédentes.
2. Classe « **AMATEUR** » ouverte aux autres inscrits **nés avant le 31 mars 1992.** (plus de 17 ans au 31 mars 2009)
3. Classe « **JEUNE** » ouverte aux autres inscrits **nés après le 30 mars 1992.** (moins de 17 ans au 31 mars 2009)

ARTICLE SEPT : L'inscription se fait par l'intermédiaire d'un **bulletin d'inscription et de fiches descriptives** disponibles sur le site Internet de la FFMF, dans Plaque Tournante ou publiés dans les revues spécialisées. Les copies des formulaires sont admises. La FFMF les fournit sur simple demande (joindre une enveloppe affranchie et portant votre adresse complète.)

Le dossier complet doit parvenir à la FFMF dans les délais impartis au moment de l'annonce du concours.

Toutes les pièces demandées doivent être fournies et le bulletin d'inscription **complètement** renseigné pour que **l'inscription soit validée. Une confirmation de l'inscription sera retournée par la FFMF.**

ARTICLE HUIT : les concurrents communiqueront la fiche de présentation de chaque modèle qui indiquera la catégorie du modèle et la classe du concurrent, le type précis du modèle et son échelle, la description (base éventuelle, matériaux utilisés, accessoires, historique du modèle réel ou fictif, ...) et la valeur matérielle du modèle pour les assurances.

ARTICLE NEUF : les modèles devront parvenir sur le stand FFMF au plus tard avant 20 heures **le vendredi 30 mai 2009.** Ils pourront être expédiés par courrier, aux risques et périls de l'expéditeur, à l'adresse précisée lors de l'annonce du concours. Ils ne seront repris **que dimanche 31 mai 2009**, entre 17 et 18 heures par le propriétaire ou une personne mandatée par écrit. Pour se faire réexpédier son modèle, le concurrent fournira un emballage adressé et un forfait de 10€ pour frais d'envoi.

ARTICLE DIX : tous les modèles confiés à la responsabilité de l'organisateur du concours seront présentés sur des voies fournies par les organisateurs. Ils seront accompagnés du descriptif réalisé à partir des indications de la fiche d'inscription. Ils sont susceptibles d'être manipulés par les organisateurs du concours pour être photographiés par la FFMF ou la presse. Le concurrent s'engage à renoncer à son droit à l'image pour tous les modèles présentés.

ARTICLE ONZE : le jury du concours de modèles est composé de personnalités reconnues dans le monde du modélisme ferroviaire. Le jury effectue un classement des modèles dans chacune des catégories.

Les trois premiers de chaque catégorie se voient attribuer une récompense symbolique. La FFMF se réserve le droit de ne pas attribuer de distinction dans le cas où le nombre de modèles présentés dans une catégorie serait insuffisant.

La FFMF pourra attribuer un prix "spécial" pour récompenser les réalisations de jeunes modélistes.

Avec ses partenaires, la FFMF s'efforcera de récompenser par des lots les lauréats, voire chacun des participants.

ARTICLE DOUZE : les concurrents s'engagent à être présents ou à se faire représenter lors de la remise publique des prix, **le dimanche 31 mai 2009 à partir de 17h, sur le stand FFMF, à Nogent Sur Oise (60).**

ARTICLE TREIZE : les décisions de la FFMF prises à l'égard des concurrents quant au respect des articles du règlement sont souveraines et sans appel. Aucune réclamation ne sera admise.



Membre du MOROP

Agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports en date du 20/06/1985
Union d'Associations déclarée à la Préfecture du Rhône le 25 juin 1953 (Journal Officiel des 6 et 7 juillet 1953)
2009-Reglement_concours_model-FFMF.doc - B. Delahaye - 08/01/09 21:01 - page 1/2



Fédération Française de Modélisme Ferroviaire

www.ffmftrain.org - Tél. : 06 23 35 13 52

Concours FFMF, B. Delahaye - 18 rue de Pommard - F 71200 LE CREUSOT - web@ffmftrain.org

REGLEMENT DU CONCOURS de modèles mai 2009

ANNEXE : critères d'évaluation des modèles par le jury du concours.

La grille est applicable pour la classe de concurrents **MASTER**.

Pour les concurrents **AMATEURS**, le jury ajoutera **3** points au total.

Pour les concurrents **JEUNES**, le jury ajoutera **10** points au total.

Critère (total maximum = 50)	1 insuffisant	2 moyen	3 bon	4 très bon	5 excellent
Qualité de la décoration					
Finesse : peinture, patine éventuelle ou finition "métal"	Empâtée	Des défauts ou traces d'application	Peu de traces, patine adaptée, vernys discret si métal	aucune trace, patine réaliste, vernys invisible	idem 4 + détails bien mis en valeur
Couleurs : réalisme, brillance adaptée et netteté séparation teintes	Teintes non réalistes, séparations pas nettes	Teintes peu réelles, parfois mal séparées	Couleurs réalistes, séparées	Couleurs réalistes et séparations nettes	Idem 4 + couleurs très "réelles"
Etat de surface : sans défaut type bavure / trou / rayure / ...	Des défauts trop visibles	Quelques défauts	Défauts peu visibles	Rares défauts peu visibles	Aucun défaut de surface
Marquage : conforme, réaliste, lisible, complet	Manques importants, trop grossiers	Des manques, caractères trop grands	Peu de manques, fins, lisibles	Idem 3 + Complets	Idem 4 + bien intégrés à la décoration
Détailage : vitres, attelages, conduites, rambardes, phares, personnages, ...	minimum	Quelques détails grossiers	Tous détails fonctionnels présents	Idem 3 + fins + détails font "vrai"	Idem 4 + bien intégrés à la décoration
Qualité de la construction : ajustage, soudure et collages non visibles, état surface, ...	Des espaces et joints trop visibles	Espaces et joints visibles	Joints corrects et peu visibles	Ajustages soignés, joints invisibles	Idem 4 + bien intégrés à la décoration
Appréciation générale : intérêt du modèle, originalité, réalisme d'ensemble, ...		Modèle courant, aspect jouet	Personnalisé, aspect réaliste	Jamais produit en série, réaliste	Idem 4 + très attendu, très réaliste
Fonctionnement sur voie NEM ou norme indiquée	Ne roule pas, déraille	Roule sur voie droite	Difficile sur aiguilles et courbes	Correct sur réseau exposant	Idem 4 + doux, silencieux
Respect échelle					
Organes de roulement selon norme indiquée (par défaut NEM 310-311)		1 cote organes de roulement Non Conforme			Conformes
Respect gabarit NEM largeur - hauteur ("réel" ou "fiction")		Hors gabarit			Respect gabarit NEM



Membre du MOROP

Agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports en date du 20/06/1985

Union d'Associations déclarée à la Préfecture du Rhône le 25 juin 1953 (Journal Officiel des 6 et 7 juillet 1953)

2009-Reglement_concours_model-FFMF.doc - B. Delahaye - 08/01/09 21:01 - page 2/2